

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INCENDIES AU PAYS BASQUE : UN LONG TRAVAIL DE RECONSTRUCTION VA COMMENCER

Après les incendies déroulés ce week end au Pays Basque, Battit Laborde, Conseiller délégué en charge de la Montagne Basque et Maire de Sare, Solange Demarcq-Eguiguren, Conseillère déléguée en charge des espaces naturels et de la biodiversité et Maire de Biriadou et Joseba Erremundeguy, Conseiller délégué à la coopération transfrontalière ont souhaité faire un point sur la situation en présence d'Eneko Aldana, Conseiller délégué en charge du Pôle Sud Pays Basque et Maire de Ciboure et de Felipe Aramendi et Jean-Louis Fournier, respectivement Maires d'Urrugne et d'Ascain.

1/Une enquête en cours sur l'incendie de la Rhune et Xoldokogaina, menée en partenariat avec les élus du Pays Basque Sud

Samedi 20 février, les écobuages étaient interdits par arrêté préfectoral en raison des conditions météorologiques. Aucun écobuage n'a été autorisé à Sare, Ascain, Urrugne et Biriadou ce jour-là. Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de l'incendie à laquelle vont participer les élus avec leurs homologues d'Irun et de Bera.

2/ Des conséquences sur l'économie pastorale, la biodiversité et la pratique des loisirs

La Communauté Pays Basque est de longue date engagée dans la préservation de la biodiversité des massifs de la Rhune et Xoldokogaina. Si un bilan précis ne peut encore être réalisé, l'impact sur cette biodiversité est considérable, l'incendie ayant touché plus de 2000 hectares de montagne de part et d'autre de la frontière. Des animaux (brebis, pottok) ont été blessés ou tués et des bergeries ont brûlé. Également touchés, les 5385 hectares classés au niveau européen en « Directive Habitat, faune et flore » sur 4 communes (Ascain, Biriadou, Urrugne et Sare). Il s'agit de milieux forestiers (chênaie, frênaie, hêtraie, aulnaie...), agro-pastoraux (landes et prairies), humides (tourbières, bas marais...) et rocheux (falaises, grottes abritant 8 espèces de chauve-souris...).

Enfin, pour des raisons de sécurité, un arrêté interdit l'accès à la Rhune jusqu'à nouvel ordre. Le massif de Xolokogaina est désormais accessible.

3/ Un long travail de reconstruction va s'amorcer de part et d'autre de la frontière

La Communauté Pays Basque mène avec les Commissions Syndicales un important travail sur la cohabitation des activités en montagne (pastoralisme, loisirs, tourisme) dans lequel la sensibilisation tient une place prépondérante. Celle-ci sera renforcée et, sur les territoires impactés, le travail de reconstruction va s'amorcer. Ce sera le cas au Pôle Sud Pays Basque notamment dans le cadre des Comités de pilotage Natura 2000 qui rassemble les élus et les acteurs concernés mais aussi dans le cadre de « Gure Mendia », une réflexion sur le devenir et la gestion de la montagne. Enfin, forte de sa compétence en matière de coopération transfrontalière et dans la continuité des actions déjà menées entre les communes, la Communauté Pays Basque souhaite engager un travail avec ses homologues et tous les acteurs concernés, pour tirer les leçons de cet événement et poser les actes d'une future gestion intégrée des risques en montagne.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr